

**Belgium-La Louvière: Construction work for multi-dwelling buildings and individual houses**

OJ S 171/2022 06/09/2022

Contract notice

Works

**Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: SCRL Centr'Habitat

Postal address: Rue Edouard Anseele, 48

Town: La Louvière

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Postal code: 7100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Sergio Spoto

E-mail: [s.spoto@centrhabitat.be](mailto:s.spoto@centrhabitat.be)

Telephone: +32 64221782

Fax: +32 64216552

**Internet address(es):**Main address: [www.centrhabitat.be](http://www.centrhabitat.be)**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/885/M9/2022>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

**I.4. Type of the contracting authority**

Other type: Société de logements sociaux

**I.5. Main activity**

Housing and community amenities

**Section II: Object**

---

**II.1. Scope of the procurement****II.1.1. Title**

Rénovation énergétique de 127 logements - Cité Petit à Haine-Saint-Pierre

Reference number: T22.885 (125.457)

**II.1.2. Main CPV code**

45211000 Construction work for multi-dwelling buildings and individual houses

**II.1.3. Type of contract**

Works

#### **II.1.4. Short description**

voir II.2.4

#### **II.1.5. Estimated total value**

#### **II.1.6. Information about lots**

This contract is divided into lots: no

### **II.2. Description**

#### **II.2.2. Additional CPV code(s)**

45211310 Bathrooms construction work, 45331210 Ventilation installation work

#### **II.2.3. Place of performance**

NUTS code: BE32 Prov. Hainaut

Main site or place of performance: Cité Petit à 7100 Haine-Saint-Pierre

#### **II.2.4. Description of the procurement**

Le présent marché s'inscrit dans le cadre du « plan de rénovation des logements publics 2020-2024 » et concerne :

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE 127 LOGEMENTS (103 maisons unifamiliales + 24 appartements type duplex) à la Cité Petit, 7100 Haine-St-Pierre.

Lieu d'exécution :

- Rue Emile Cambier, 1-3-5-7-9-11-13-15-17-19-21-23-25-27-31-33-35-37-39-40-36-34-32-30-26-24-22-20-18-16-14-12-10-8-6-4-2
- Rue Victor Michel, 1-3-5-7-11-13-15-17-19-21-23-25-27-29-31-32-30-28-26-24-22-18-16-14-12-10-8-6
- Rue Vital Laurent, 1-3-5-9-11-13-15-17-19-21-25-27-28-24-22-20-28-26-14-10-8-6-4-2
- Rue Georges Ledant, 1-3-5-7-24-22-18-16-14-12-10-6-4-2
- Rue Clovis Nouls, 2-3-4-5-6-8-9-10
- Rue du Bucquoy, 10-12-14-16-18-20-22-24-26-28-30-32-34-36-38-40

Les travaux auront lieu en site occupé.

A l'occasion du présent marché, l'adjudicateur souhaite :

- lutter contre le dumping social et la fraude sociale ;
- renforcer la cohésion sociale et le développement durable en réalisant un effort de formation, d'insertion ou d'intégration socioprofessionnelle par l'utilisation d'une clause sociale flexible ;

L'adjudicateur se réserve le droit de procéder à la répétition d'ouvrages similaires par voie de procédure négociée, conformément à l'article 42, § 1er, 2°, b), de la loi du 17/06/2016 relative aux marchés publics et ce sur l'ensemble des cités du patrimoine reprises au Plan de Rénovation 2020-2024 de Centr'Habitat et dont la liste est détaillée au CSC.

#### **II.2.5. Award criteria**

Criteria below

Quality criterion - Name: Délai d'exécution et organisation de chantier / Weighting: 20

Cost criterion - Name: Prix / Weighting: 80

#### **II.2.6. Estimated value**

#### **II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Start: 01/03/2023 End: 31/12/2024

This contract is subject to renewal: no

#### **II.2.10.**

## **Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2.11. Information about options**

Options: no

### **II.2.13. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:  
no

### **II.2.14. Additional information**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions for participation**

#### **III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

\* En cas de groupement d'opérateurs économiques, et/ou recours à la capacité de tiers, TOUS les documents relatifs aux motifs d'exclusion doivent être fournis pour chacun d'entre eux individuellement et pour la société qu'ils représentent (art. 64 – AR 18/04/2017).

1. Le soumissionnaire atteste qu'il ne fait l'objet d'aucune condamnation pénale au sens de l'article 67, § 1er, de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ou, en cas de condamnation pénale, qu'il a adopté des mesures de nature à démontrer leur fiabilité en dépit d'un motif d'exclusion obligatoire et ce, conformément à l'article 70 de la loi (mesures correctrices).

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III A du D.U.M.E.

2. Le soumissionnaire atteste qu'il est en ordre de paiement de ses impôts et taxes et de ses cotisations sociales, conformément à l'article 68, § 1er, de la loi.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III B du D.U.M.E.

3. En outre, pour une période de 3 ans, sera exclu de la participation à la procédure de passation, à quelque stade que ce soit, un soumissionnaire qui se trouve dans un cas prévu à l'article 69 de la loi dans les cas suivants :

- a. lorsque l'adjudicateur peut démontrer, par tout moyen approprié, que le soumissionnaire a manqué aux obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail ;
- b. lorsque l'adjudicateur peut démontrer par tout moyen approprié que le soumissionnaire a commis une faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité ;
- c. lorsque des défaillances importantes ou persistantes du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un marché public antérieur, d'un marché antérieur passé avec un adjudicateur ou d'une concession antérieure, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable ;
- d. lorsque le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, a caché ces informations ou n'est pas en mesure de présenter les documents justificatifs requis en vertu de l'article 73 ou de l'article 74.

Tout candidat ou soumissionnaire qui se trouve dans l'une des situations visées aux motifs d'exclusion repris ci-dessus peut fournir des preuves afin d'attester que les mesures qu'il a prises suffisent à démontrer sa fiabilité malgré l'existence d'un motif d'exclusion pertinent, conformément à l'article 70 de la loi.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie III C du D.U.M.E.

4. Le soumissionnaire joint à son offre un extrait du casier judiciaire ou de tout document équivalent, daté de moins de 6 mois, délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays dont le soumissionnaire est ressortissant.

Il est demandé de produire cet extrait pour la personne morale soumissionnaire ainsi que pour la/les personnes physiques qui engage(nt) le soumissionnaire.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, il est exigé ce document pour l'ensemble de ses membres.

\* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

\* Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016.

L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique. Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

### **III.1.2. Economic and financial standing**

List and brief description of selection criteria:

1. Une copie de l'assurance des risques professionnels et la mention des montants assurés.
2. Uniquement pour marché: Le soumissionnaire fournira une déclaration indiquant son ratio « fonds de roulement net » ou FRNG pour Fonds de roulement Net Global.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. Le montant minimum de l'assurance souscrite doit être d'au minimum 2.500.000 EUR

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV B.5. du D.U.M.E.

2. Ce ratio devra être supérieur à 0 pour les deux derniers exercices comptables

Agréation requise: D ou D1, classe6

### **III.1.3. Technical and professional ability**

List and brief description of selection criteria:

1. Une fiche par sous-traitant dûment remplie (voir annexe au présent CSC) reprenant l'identité du sous-traitant, la part du marché sous-traitée, l'agrégation détenue.
2. Uniquement pour marché: Le soumissionnaire fournira une déclaration indiquant ses effectifs moyens annuels pendant les trois dernières années. Par effectif, on entend le personnel employé par le soumissionnaire qu'il soit d'encadrement ou ouvrier.
3. Uniquement pour marché: Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens mis en œuvre dans le cadre du suivi de l'exécution du marché. A cet effet, le soumissionnaire remettra une note contractuelle de maximum deux pages reprenant les moyens mis en œuvre ainsi que la structure de l'équipe d'encadrement dédié au chantier qui comprendra au minimum :

- un gestionnaire principal ;
- un conducteur de travaux sur site

4. Uniquement pour marché: Le soumissionnaire doit produire la liste de ses principales réalisations (au moins 1 et maximum 3) durant les cinq dernières années, relatives à des travaux similaires.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1. En cas d'appel à des sous-traitants, il est rappelé que ces derniers ne peuvent se trouver dans une des causes d'exclusion. L'adjudicateur se réserve le droit de vérifier la capacité des sous-traitants et l'absence de causes d'exclusion dans leur chef à tout moment et de demander, le cas échéant, à ce que ces derniers n'interviennent pas ou plus sur le chantier. Tout changement de sous-traitant par rapport à ceux indiqués dans l'offre remise sera soumis pour approbation au Pouvoir adjudicateur avant intervention sur le chantier et ce, afin notamment de vérifier que ce dernier dispose bien de la capacité requise et n'entre pas dans une cause d'exclusion.

A cet effet, les soumissionnaires remplissent la partie IV C.10 du D.U.M.E.

2. Pour chacune des trois dernières années comptables, le soumissionnaire doit disposer d'un ratio "chiffre d'affaire annuel / effectif moyen annuel" au maximum égal à 500.000 EUR par travailleur.

3. L'équipe de maîtrise, en charge de la conduite et la gestion des travaux sur chantier, doit représenter un équivalent "temps plein" du soumissionnaire par tranche de 3 EUR millions d'euros de chiffre d'affaire du dernier exercice comptable.

4. Le soumissionnaire présente au moins une référence indiquant le montant, la date, et les coordonnées du Pouvoir Adjudicateur. La référence portera sur :

- un ensemble de minimum 30 logements publics
- ET des travaux d'isolation et revêtement de façades

Agréation requise: D ou D1, classe6

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Description**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open procedure

#### **IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

#### **IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

### **IV.2. Administrative information**

#### **IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

Date: 13/10/2022 Local time: 18:00

#### **IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

#### **IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French

#### **IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Tender must be valid until: 11/04/2023

#### **IV.2.7. Conditions for opening of tenders**

Date: 13/10/2022 Local time: 18:00

## **Section VI: Complementary information**

---

### **VI.1.**

## **Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: yes

## **VI.2. Information about electronic workflows**

Electronic invoicing will be accepted

## **VI.3. Additional information**

### **CAUTIONNEMENT :**

S'agissant de travaux à réaliser :

- en site occupé,
- auprès d'un secteur fragilisé, en attente des améliorations énergétiques programmées,
- dans le contexte d'un programme subsidié conditionnellement à l'atteinte des objectifs définis dans le « Plan de rénovation des logements publics 2020-2024 », le pouvoir adjudicateur a la volonté de disposer de garanties financières plus importante dans le cadre du présent marché. De ce fait, en dérogation à l'article 25 §2 de l'AR du 14/01/2013, le montant de la caution est donc porté à 10% en lieu et place de 5% du montant de commande.

### **DELAIS :**

Vu l'importance du respect des délais dans ce marché subsidié et soumis à un programme strict et vu que le délai d'exécution constitue un critère d'attribution, le montant total des amendes pour retard est porté au maximum à 10% du montant initial du marché.

Visite du site requise:

Une visite des lieux est à réaliser par l'entreprise avant la remise de son offre.

De part cette visite, le soumissionnaire atteste s'être rendu compte de la situation existante sur le lieu des travaux, de sa situation, de ses abords et des voies d'accès. Par conséquent, il est entendu que le soumissionnaire s'est pleinement rendu compte de l'ampleur de l'entreprise et du degré de difficulté des travaux à exécuter, plus particulièrement en ce qui concerne :

- la coordination générale des travaux ;
- l'aménagement du chantier ;
- les dispositifs de sécurité à mettre en place sur le chantier ;
- les possibilités d'acheminement et de stockage des matériaux de construction ;
- l'installation des échafaudages ;
- etc...

Une attestation sur l'honneur mentionnant la date et l'heure de visite des lieux sera établie et fournie par l'entreprise dans le cadre de sa soumission et fera partie des documents remis par l'entreprise.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering <https://eten.publicprocurement.be/>.

## **VI.4. Procedures for review**

### **VI.4.1. Review body**

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: rue de la Science, 33

Town: Bruxelles (Etterbeek)

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

## **VI.5. Date of dispatch of this notice**

01/09/2022